



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2009-2010

RB

### Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

#### Procès-verbal de la réunion du 8 mars 2010

#### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010
2. Travaux des commissions du CPI
3. Préparation de la séance plénière du 28 mai 2010 à Otzenhausen/Sarre
4. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Mill Majerus, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des Députés  
Mme Rita Brors, Greffe de la Chambre des Députés

\*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Délégation

\*

#### **1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010**

Le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010 est adopté.

#### **2. Travaux des commissions du CPI**

Le Président de la Chambre des Députés informe sur des entrevues qu'il a eues avec les Présidents du Landtag de la Rhénanie-Palatinat et du Landtag de la Sarre qui s'engagent fortement au sein du CPI. Il ressort notamment de l'entrevue avec le Président du Landtag de la Rhénanie-Palatinat qu'une

cérémonie au niveau parlementaire commémorant les 65 ans de la fin de la seconde guerre mondiale pourrait se faire à Hinzert, en présence de classes scolaires luxembourgeoises et allemandes. La délégation luxembourgeoise s'y rendra en autobus ensemble avec une ou deux classes scolaires. La date initialement prévue du 7 ou 8 mai 2010 fait double emploi avec la réunion des Présidents des Parlements du Benelux. M. le Président propose le vendredi 21 mai 2010 et souligne qu'il faut prévoir une journée entière qui pourra inclure, après la cérémonie à Hinzert, une réunion à l'Académie européenne d'Otzenhausen. Il est proposé d'y inviter également des membres des associations de la Résistance respectivement un historien.

En ce qui concerne le 25<sup>e</sup> anniversaire de la signature des Traités de Schengen, le Secrétaire général informe qu'un programme académique est prévu en juin et une fête populaire les 17 et 18 juillet 2010. Une réunion de travail au niveau gouvernemental a eu lieu au sujet de la Journée de la Grande Région. La Présidence sarroise pourra sonder si une implication du CPI sera possible.

Le Président de la Commission 4 « Environnement et Agriculture » informe sur la réunion qui a eu lieu le 29 janvier 2010 à Luxembourg. Trois sujets figuraient à l'ordre du jour, à savoir la biodiversité dans la Grande Région, le réseau des parcs naturels et les OGM. La commission avait invité un expert sarrois pour présenter la problématique du cormoran. Il résulte de cette présentation et de la discussion qu'il y a lieu de rassembler toutes les parties impliquées, à savoir les associations de protection des oiseaux, les associations de pêche sportive et les instances compétentes gouvernementales, autour d'une table avant de prendre d'éventuelles mesures. Une recommandation allant dans ce sens sera élaborée. Vu qu'aucun membre des délégations de la Wallonie respectivement de la Rhénanie-Palatinat n'était présent, la commission n'a pas pu trancher parmi les deux projets de recommandations sur les OGM émis par la délégation sarroise (pour une Grande Région sans OGM) et la délégation de la Rhénanie-Palatinat (qui n'exclut pas l'utilisation des OGM à des fins de recherche). Il a été retenu de présenter le texte de la Sarre non pas comme recommandation s'adressant aux exécutifs de la Grande Région, mais comme simple résolution exprimant une opinion des parlementaires.

Le Président de la Chambre des Députés donne à considérer que le Président du Landtag de la Rhénanie-Palatinat a clairement fait savoir qu'il ne reculera pas de la position que la délégation de la Rhénanie-Palatinat a exprimé dans son projet de recommandation. Un compromis sera donc difficile à trouver. Un membre de la délégation déplore le fait que la Commission européenne ait autorisé la semence d'une variété de pomme de terre génétiquement modifiée et met en garde devant le danger d'une prolifération vers le Grand-Duché dans le cas où des agriculteurs de l'Eifel l'implanteraient à moins de 20 kilomètres de la frontière, ce qui correspond au rayon d'activité des abeilles.

Un membre de la Commission 6 « Sécurité intérieure, Protection civile et Services de secours » informe sur une réunion qui a eu lieu le 5 mars à Otzenhausen. La Présidente de cette commission présentera un projet de recommandation sur l'échange transfrontalier de données et la protection des données. Elle envisage en outre la visite d'un centre commun de coopération policière et une visite de la centrale nucléaire de Cattenom.

#### Sujets à aborder dans les commissions

Un membre de la délégation propose d'aborder le sujet de la lutte contre la

toxicomanie et du trafic des stupéfiants dans la commission compétente du CPI.

La délégation discute sur la ligne ferroviaire Luxembourg-Trèves-Coblence, le gouvernement allemand n'ayant pas retenu le projet de la mise à double voie du tronçon entre Igel et Wasserbillig parmi les projets prioritaires. Le Président de la Chambre des Députés fait savoir qu'il envisage d'aborder ce sujet lors d'une entrevue dans le cadre de la visite officielle de la chancellerie allemande à Luxembourg. Une question parlementaire y afférente a été posée par le député Roger Negri le 22 janvier 2010. La délégation est d'avis qu'il serait intéressant d'aborder le sujet du réseau ferroviaire interrégional au sein du CPI. Outre la ligne Luxembourg-Trèves-Coblence, les lignes suivantes sont problématiques :

- la ligne Luxembourg-Gouvy-Liège : la SNCB y utilise du matériel vétuste et le prix du ticket entre Troisvierges et Gouvy est plus élevé que celui entre Gouvy et Blankenberghe par exemple. Pourtant, la gare de Liège a gagné d'importance en ce qui concerne la ligne à haute vitesse Bruxelles-Cologne et les liaisons vers Amsterdam ;
- la ligne Trèves-Daun-Cologne (« Eifelstrecke »).

Vu que d'importantes lignes transfrontalières ne touchent plus le réseau luxembourgeois, la délégation se demande s'il ne serait pas utile de créer une ligne ferroviaire Luxembourg-Sarrebruck pour avoir accès au réseau allemand de haute vitesse vers le Sud (Mannheim, Munich) et de plaider pour une amélioration de la ligne Luxembourg-Gouvy-Liège pour avoir accès vers les réseaux du Nord (notamment Rhénanie du Nord-Westphalie).

La délégation convient d'inviter le Ministre du Développement durable à une prochaine réunion pour discuter sur ces problèmes.

Quatre membres de la délégation se sont inscrits pour participer à la réunion jointe des commissions 3 « Transports et Communications » et 5 « Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Recherche et Culture » qui aura lieu le 12 mars 2010 à Bliesbrück-Reinheim (Sarre).

### **3. Préparation de la séance plénière du 28 mai 2010 à Otzenhausen/Sarre**

Le Secrétaire général fait observer que le Président du Landtag de Rhénanie-Palatinat s'engage fortement pour la réalisation d'un chemin culturel axé sur le personnage historique de Baudouin de Luxembourg, archevêque et prince électeur du 14<sup>e</sup> siècle. Un membre de la délégation fait remarquer que le sujet n'est point discuté dans les réunions de l'ONT. La délégation convient d'inviter la Ministre de la Culture à une prochaine réunion de la délégation.

### **4. Divers**

Un membre de la délégation fait part d'une invitation de la Conférence européenne pour le renouveau villageois les 21 et 22 mars 2010 à St. Vith.

La date du 23 mars 2010 sera maintenue pour la prochaine réunion de la délégation sous réserve de la disponibilité des Ministres.

Luxembourg, le 15 mars 2010

La secrétaire,  
Rita Brors

Le Président,  
Laurent Mosar